

CHAPELLE DE L'ANCIENNE MAISON-DIEU NOTRE-DAME, DITE CHAPELLE DE LA LEVÉE

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Villers-les-Pots
la Chapelle

Dossier IA21005380 réalisé en 2002 revu en 2012

Auteur(s) : Claudine Hugonnet-Berger, Brigitte Fromaget



Historique

La Maison-Dieu Notre-Dame fut fondée en 1244 par testament par Perron de Saint-Seine, chevalier, seigneur de Villers et c'est son fils qui la fit construire : l'acte de fondation fut ratifié par le duc de Bourgogne en octobre 1244. Le testateur avait exigé que le maître de la maison-Dieu veille "à garder et à refaire la chaussée et les ponts entre la dite maison et Auxonne". Elle fut reconstruite un peu avant 1295 à l'initiative de Jean d'Auxonne, recteur de l'église de Wimbleton (diocèse de Winchester). Détruite pendant la guerre de Cent Ans (?), elle fut reconstruite avec l'autorisation de l'évêque de Chalon, Hugues d'Orges, qui en fit la dédicace en 1429. La chapelle à abside semble avoir été construite en 1520, d'après une inscription gravée sur le premier contrefort de l'élévation Est : "ce creppon fut commencé faire en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie sa mère, par messire Jehan Watel de Vilers-les-Potz, prêtre, chappellain de ceste chappelle, le XX et VIIIe jour d'aost MVc et XX". P. Camp souligne l'importance de cet établissement comme asile pour les voyageurs, commerçants et pèlerins, qui se rendaient en Italie via Pontarlier et le Grand Saint-Bernard. Jusqu'à la Révolution la chapelle fut le but d'un pèlerinage. La statue de Notre-Dame de la Levée est actuellement conservée dans l'église d'Auxonne. Vendue comme bien national à un particulier, elle fut rachetée en 1867 par la ville d'Auxonne essentiellement par bonapartisme (Bonaparte s'y serait rendu en promenade lorsqu'il était en garnison à Auxonne). Ayant longtemps servi de bâtiment de ferme, l'édifice était en mauvais état. Napoléon III accorda 15000 francs sur sa liste civile "afin de rendre au culte des habitants ce monument consacré à de pieux souvenirs", mais les travaux semblent avoir été ajournés car en 1875 et 1878, le Conseil municipal reporta la question à plus tard. En 1930, la chapelle était en très mauvais état et serait tombée en ruines, si le général Edmond de Cointet n'avait pris, en 1932, l'initiative de faire classer l'édifice et, par une souscription ouverte dans un grand journal parisien, n'avait apporté un complément substantiel à la subvention accordée par l'Etat pour la restauration en 1936. [Historique d'après Camp P. Histoire d'Auxonne au Moyen Age, Dijon, 1961 et Guide illustré d'Auxonne, Dole, 1969].

Période(s) principale(s) : 2e quart 13e siècle / 2e quart 15e siècle / 1er quart 16e siècle

Dates : 1244 / 1429 / 1520 (porte la date)

Description

La chapelle se compose de deux corps de bâtiment de même largeur mais de hauteur différente. Le plus bas, à charpente apparente, ouvre sur une haute chapelle voûtée d'ogives à abside polygonale. Le gros-oeuvre est en brique, les encadrements des ouvertures en pierre de taille. La façade, au mur-pignon, est percée d'une porte en anse-de-panier, à encadrement moulurée, surmontée d'une archivolte en plein-cintre et d'un oculus. L'élévation droite a conservé une partie de sa corniche à modillons en brique ; une accolade à moulures croisées orne l'encadrement de la porte latérale. L'abside polygonale est éclairée par une grande fenêtre axiale à remplages et, à gauche, par une petite fenêtre haute trilobée. Les ouvertures rectangulaires murées de l'abside datent de l'époque où l'édifice fut transformé en ferme.

Éléments descriptifs

Murs : brique

Toit : tuile plate

Couvrement : voûte d'ogives

Informations complémentaires

Observations :

Une des rares maisons-Dieu ayant subsisté.

Protection

classé MH : 1932/01/20

Bien que située à Villers-les-Pots, la chapelle de la Levée a été classée dans la commune voisine de Tillenay.

Thématiques : patrimoine hospitalier

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Dénomination : hôpital, chapelle

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.

21, Villers-les-Pots C.R. 18 dit de la Vieille Levée, lieudit : la Chapelle

N° de l'illustration : 19992100525ZA

Date : 1999

Auteur : Jean-Luc Duthu

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Élévation droite.

21, Villers-les-Pots C.R. 18 dit de la Vieille Levée, lieudit : la Chapelle

Source :

photographie CRMH

N° de l'illustration : 20122101464NUC2

Date : 2012

Auteur : Porcherot

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade de la chapelle.

21, Villers-les-Pots C.R. 18 dit de la Vieille Levée, lieudit : la Chapelle

Source :

photographie CRMH

N° de l'illustration : 20122101463NUC2

Date : 2012

Auteur : Porcherot

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Chevet.

21, Villers-les-Pots C.R. 18 dit de la Vieille Levée, lieudit : la Chapelle

Source :

photographie CRMH

N° de l'illustration : 20122101465NUC2

Date : 2012

Auteur : Porcherot

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine